

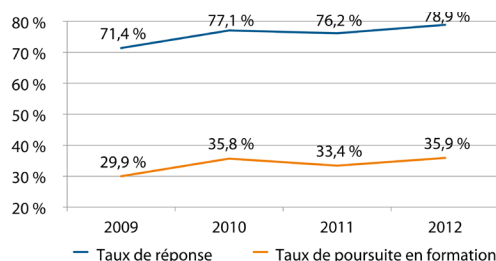
## Après l'apprentissage : un jeune sur trois en poursuite de formation

Enquête Seine - insertion des apprentis sortis en juin 2012 - Cohorte 2012 - 1ère vague à 7 mois.

**Ces poursuites de formation se font la plupart du temps en apprentissage et concernent en majorité des jeunes diplômés. Trois poursuites sur quatre témoignent d'une logique de parcours à un niveau supérieur ou égal.**

**P**our la troisième année consécutive, les données recueillies grâce à l'enquête Seine permettent de réaliser un zoom sur les jeunes qui poursuivent une formation après un cursus en apprentissage. Sur les **5 852 répondants à l'enquête Seine en 2012, 2 099 ont poursuivi une formation** en apprentissage, en formation initiale sous statut scolaire ou étudiant. **Le taux de poursuite de formation s'élève à 35,9 % et est en légère hausse** par rapport à l'année précédente.

**Graphique 1 : un taux de réponse à l'enquête qui a fortement progressé et une stabilisation du taux de poursuite en formation**



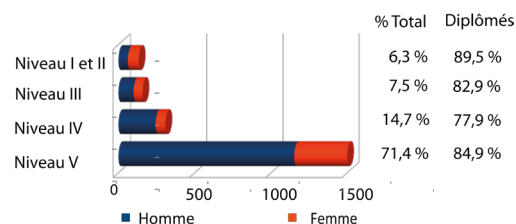
Source : enquête Seine - cohorte 2012 - 1ère vague  
Traitement Crefor

Cette analyse vise à **approfondir la nature des reprises et l'enchaînement dynamique** entre deux diplômés. Elle demeure toutefois parcellaire : elle ne permet pas de visualiser l'ensemble d'un parcours et les différentes étapes le composant.

**Près d'un jeune sur deux de niveau V en poursuite de formation**

Comme pour les cohortes précédentes, les niveaux V, les hommes et les diplômés sont plus représentés que parmi les sortants. Cependant, les écarts de profils entre les sortants et les jeunes en poursuite de formation diminuent d'une année sur l'autre.

**Graphique 2 : 71,4 % des jeunes en poursuite au niveau V et un taux de diplômés élevé à tous les niveaux**



Source : enquête Seine - cohorte 2012 - 1ère vague  
Traitement Crefor

**La part des niveaux V parmi les jeunes en poursuite atteint 71,4 %**, alors qu'ils représentent 43,8 % pour les sortants. Elle s'élevait à 75 % un an plus tôt.

Près de **trois jeunes sur quatre sont des hommes** (68,2 % pour leurs homologues sortants).

**84 % des jeunes poursuivants sont diplômés** (73,5 % chez les sortants). Le taux de réussite est particulièrement élevé parmi les jeunes de niveau V en poursuite de formation, puisque 84,9 % sont diplômés, contre 68 % des sortants.

6,7 % des jeunes qui poursuivent une formation le font après un abandon de formation dans le cycle précédent, contre 10,8 % des sortants.

Un jeune sur quatre déclarant avoir abandonné redémarre une formation dès la rentrée suivante ; là encore, les niveaux V arrivent en tête des reprises (les niveaux I et II n'étant pas représentatifs, compte tenu de leurs effectifs très faibles). A noter que certains jeunes choisissent de repasser un diplôme qu'ils n'ont pas obtenu en tant que candidat libre.

Un taux de poursuite en formation similaire à celui des sortants 2010 : 35,9 %.

Ce taux est d'autant plus élevé pour les niveaux V et atteint près de 50 %.

<sup>1</sup>A noter que les données des précédents Repères sur les poursuites étaient présentées à l'aide de l'ancienne nomenclature GFE. Celle-ci ayant évolué, les jeunes formés en vente alimentaire étaient répertoriés jusqu'alors dans le GFE Production alimentaire. Ils sont maintenant classifiés dans le GFE Commerce.

**Tableau 3 : Un jeune répondant sur trois en reprise de formation et un jeune en rupture sur quatre**

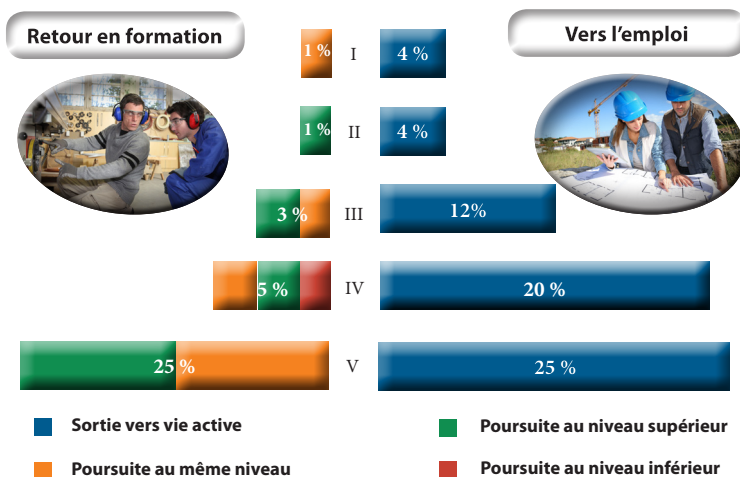
	Taux de poursuite de formation	Taux de reprise après abandon
Niveau I et II	24,3 %*	28,5 %*
Niveau III	22 %	9,8 %
Niveau IV	20,8 %	18,4 %
Niveau V	47,4 %	29,9 %
Total	35,9 %	24,9 %

\* non significatif

Source : enquête Seine Cohorte 2012 - 1ère vague  
Traitement Crefor

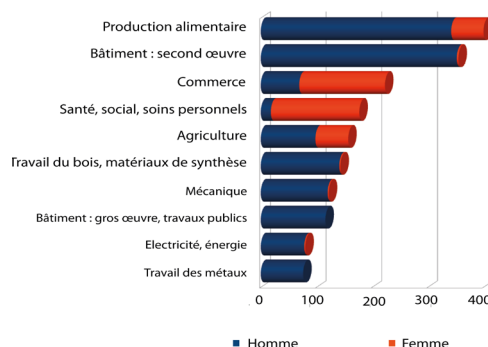
Au total, 35,9 % des répondants ont poursuivi en formation. Si les niveaux V sont les plus représentés, c'est parce que près d'un jeune sur deux à ce niveau a continué sa formation. Aux niveaux IV et III, le taux passe à un jeune sur cinq. Pour les niveaux supérieurs, compte tenu des effectifs modérés, il est peu significatif.

**Répartition des jeunes par niveau et selon leur devenir 7 mois après leur sortie d'apprentissage**



**L'âge moyen s'élève à 18,7 ans** (19,2 en 2011), contre 20,0 ans en moyenne pour l'ensemble des sortants. 65,5 % ont moins de 20 ans.

**Graphique 4 : Les jeunes en poursuite de formation proviennent de trois GFE pour près de la moitié d'entre eux**



Source : enquête Seine Cohorte 2012 - 1ère vague  
Traitement Crefor

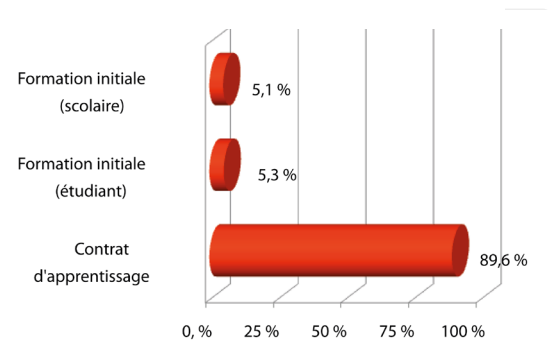
**Production alimentaire, bâtiment : second oeuvre et commerce aux premières places.**

47 % des jeunes en poursuite ont été formés dans trois GFE<sup>1</sup> : la Production alimentaire (19 %), le Bâtiment second oeuvre (17 %) et le Commerce (11 %). 69 % des jeunes en poursuite de formation ont suivi un apprentissage dans six GFE.

Des GFE sont très féminisés, alors que d'autres sont quasi exclusivement masculins. 80 % des femmes poursuivantes se concentrent dans quatre GFE (Santé, social, soins personnels ; Commerce ; Agriculture ; Production alimentaire), alors que parmi les hommes trois sur quatre se répartissent dans six GFE (Production alimentaire, Bâtiment second oeuvre, Agriculture, Travail du bois, Mécanique, Bâtiment gros oeuvre).

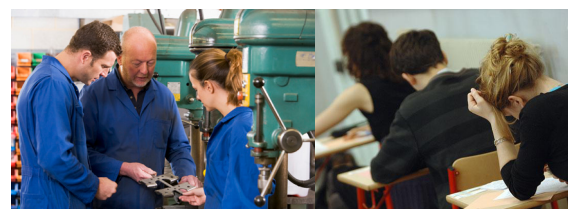
**Poursuite en contrat d'apprentissage pour neuf jeunes sur dix, au niveau supérieur pour un jeune sur deux**

**Graphique 5 : prépondérance de l'apprentissage pour le choix de poursuite**



Source : enquête Seine Cohorte 2012 - 1ère vague  
Traitement Crefor

89,6 % des anciens apprentis poursuivent leur cursus en apprentissage, pour 5,1 % en formation initiale sous statut scolaire et 5,3 % en formation initiale sous statut étudiant.



La poursuite sous statut étudiant concerne plus fréquemment des jeunes de niveaux III à I, pour moitié des femmes et plus fréquemment les GFE tertiaires (Commerce, Gestion et traitement de l'information).

Les reprises de formation scolaire concernent pour près des deux tiers des réorientations ou rebonds suite à un échec à l'examen, pour 41 % suite à un abandon de formation.

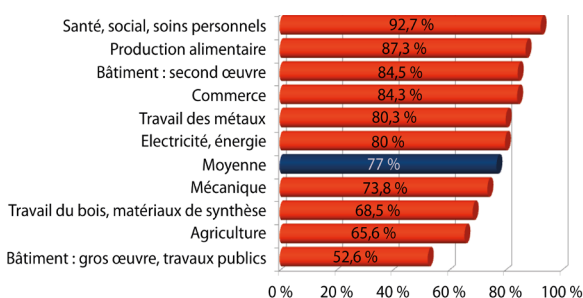
Parmi les jeunes redoublants, 11,6 % poursuivent hors apprentissage, dont la plupart en formation initiale sous statut scolaire. Ce taux de poursuite hors apprentissage atteint 25 % aux niveaux IV et III.

**Tableau 6 : 45 % des poursuites dans un diplôme de même niveau**

	Niveau >	Niveau =	Niveau <
Niveau I	-	100 %	0 %
Niveau II	71,1 %	25,3 %	3,6 %
Niveau III	71,5 %	20,9 %	7,6 %
Niveau IV	42,2 %	31,5 %	24,4 %
Niveau V	50,1 %	49,9 %	-
Moyenne tous niveaux	50,5 %	45 %	4,5 %

**La moitié des jeunes continuent leur formation au niveau supérieur**, alors que 45 % reprennent une formation à niveau égal (mêmes résultats que pour les poursuites de 2011). Cette reprise à un niveau égal concerne davantage les jeunes de niveau V : un sur deux reprend une formation d'un niveau de qualification égal, la plupart du temps une Mention Complémentaire ou un CAP connexe<sup>2</sup> (52 % pour les sortants 2011). Il en est de même pour 31,5 % des niveaux IV. A noter **qu'un jeune sur quatre de niveaux IV poursuit par une formation de niveau inférieur** (17 % un an plus tôt).

**Graphique 7 : Des poursuites très majoritairement dans la même GFE**



Source : enquête Seine Cohorte 2012 - 1ère vague  
Traitement Crefor

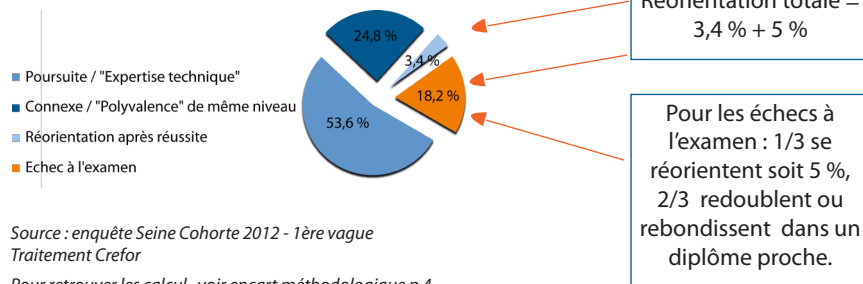
**Le taux de reprise dans le GFE de formation s'élève à 77 %.** Les liens entre GFE de départ et de poursuite sont **très élevés dans les GFE Santé, social, soins personnels (92,7 %) et Production alimentaire (87,3 %)**. Ils semblent plus éloignés dans les GFE Travail du bois, matériaux de synthèse (68,5 %), Agriculture (65,6 %) et Bâtiment gros œuvre (52,6 %). Cependant, ces résultats sont à relativiser. 84,5 % des jeunes formés dans le bâtiment second œuvre reprennent dans le même GFE. Lorsque l'on fait le lien entre le GFE de formation et l'ensemble des GFE du bâtiment, on constate que le taux de poursuite s'élève à respectivement 94 %, 93 % et 92 % pour les GFE Bâtiment second œuvre, Bâtiment gros œuvre et Travail du bois, matériaux de synthèse. Le même constat peut être établi pour le GFE Agriculture, après lequel certains jeunes poursuivent dans les GFE Commerce ou Mécanique.

## Comme les années précédentes, plus de trois jeunes sur quatre en poursuite logique en lien direct avec leur formation

Parmi les jeunes de la cohorte 2012, **53,6 %** poursuivent leur cursus au niveau supérieur et/ou mentions complémentaires, ce qu'on peut qualifier de **poursuite en « expertise technique » dans le métier**. **24,8 %** reprennent une **formation connexe**, que l'on peut qualifier de **poursuite en « polyvalence »** (même niveau dans un secteur très proche, un CAP pâtissier après un CAP boulanger par exemple). 3,4 % se réorientent vers une formation totalement différente, alors qu'ils ont réussi dans le diplôme sortant. 18,2 % de jeunes poursuivant ont échoué à l'examen : parmi ceux-ci, plus des deux tiers redoublent ou rebondissent dans une formation très proche de celle pour laquelle ils n'ont pas obtenu de diplôme ; un tiers change totalement d'orientation.

<sup>2</sup>Diplôme connexe : diplôme complémentaire à un diplôme précédemment obtenu, se préparant en une année. Une partie de la formation est commune aux deux diplômes et les compétences obtenues sont proches du premier diplôme obtenu et permettent une polyvalence dans un même domaine professionnel. Exemple : Le CAP boulanger et le CAP pâtissier sont des diplômes connexes car et les compétences.

**Graphique 8 : Légère augmentation des poursuites par rapport aux jeunes de la cohorte 2011**



Source : enquête Seine Cohorte 2012 - 1ère vague  
Traitement Crefor

Pour retrouver les calcul, voir encart méthodologique p.4

Au total, lorsque l'on cumule les réorientations avec et sans réussite à l'examen, 8,4 % des jeunes optent pour un changement d'orientation. Ce taux rejoint celui de la cohorte 2010 ; il s'élevait à 11,5 % pour la cohorte 2011.

## 87 % des poursuites en « expertise technique » sont des poursuites au niveau supérieur

87 % des poursuites en « expertise technique » se font au niveau supérieur. A contrario, les mentions complémentaires représentent 14 % au niveau IV et 15,6 % au niveau V, soit au total 13 % des poursuites en « expertise technique ».

Comme leur définition le laisse entendre, ces poursuites s'opèrent quasiment systématiquement dans le même GFE.

13 % des poursuites en « expertise technique » concernent le GFE production alimentaire, 11,6 % le commerce. Les quatre GFE du bâtiment regroupent plus de 30 % de ces poursuites.

## Trois formations connexes ou « polyvalentes » sur quatre reprises dans les GFE du bâtiment ou alimentaires

Obtenir un diplôme connexe à un premier diplôme permet d'augmenter ses compétences dans un domaine professionnel. **81 %** concernent des formations de **niveau V**, **15 %** des formations de **niveau IV**.

**77 % de poursuites dans le même GFE.**

## Moins d'un jeune sur 10 en réorientation.

Quatre GFE se distinguent par des taux élevés de poursuite en connexe : le Travail du bois (50 %), le Travail des métaux (43 %), le Bâtiment gros œuvre (42 %) et la Production alimentaire (41 %).

45 % des reprises en formation connexe interviennent dans l'un des quatre GFE du bâtiment et 31,6 % dans le GFE de la Production alimentaire. Au total, trois jeunes sur quatre en formation connexe sont formés dans les GFE du bâtiment ou la Production alimentaire.

Les diplômes connexes repris en production alimentaire proviennent de jeunes formés dans le même GFE.

En ce qui concerne les GFE du bâtiment, 100 % des reprises le sont dans le même GFE ou un autre GFE du bâtiment.

64 % des poursuites en connexe se concentrent sur treize diplômes, en premier lieu desquels on trouve le CAP pâtissier, le CAP boulanger, le CAP installateur thermique. L'acquisition de compétences transversales va se faire en combinant les diplômes, tels : CAP installateur thermique / CAP

installateur sanitaire ; CAP boulanger / CAP pâtissier / CAP chocolatier confiseur.

### Des réorientations très hétérogènes

8,4 % des jeunes poursuivants se réorientent (11,5 % en 2011, 8,6 % en 2010). 3,4 % le font après avoir été diplômés dans un autre cursus et 5 % suite à un échec. Cependant, deux jeunes de niveau V sur trois changent de cursus lorsqu'ils ont échoué. Pour les niveaux supérieurs, deux jeunes de niveau III et plus sur trois le font alors qu'ils ont obtenu leur diplôme. A noter cependant que les effectifs sont réduits à ces niveaux de formation. Les réorientations présentent des situations très hétérogènes : un Bac Pro commerce peut être suivi d'un CAP conducteur d'engins.

### Accès à l'emploi pour des jobs d'été

Seuls 2,1 % des jeunes en poursuite d'études ont accédé à un emploi entre deux périodes de formation (1,6 % pour les poursuites 2011, 2,2 % pour celles de 2010). Il s'agit d'emplois saisonniers, d'une durée inférieure à trois mois et qui se sont déroulés les mois d'été.

Examen	Niveau repris	Spécialités	Codification	2012	2011
Echec	Niveau > + MC	Même GFE +/-NSF+GFE proches/limites nomenclatures	Poursuite	1,2 %	0,6 %
	Niveau =	Même diplôme	Redoublement	8,6 %	7,5 %
	Niveau < ou =	Même GFE +/-NSF + GFE proches/limites nomenclatures	Rebond	3,3 %	3,1 %
Réussite	Niveau > + MC	Même GFE +/-NSF + GFE proches/limites nomenclatures	Poursuite	53,6 %	59,1 %
	Niveau < ou =	Même GFE +/-NSF + GFE proches/limites nomenclatures	Connexe	24,8 %	20,8 %
Echec ou réussite	Niveau >, = ou <	Hors GFE/GFE éloignés	Réorientation	8,5 %	8,6 %

Caractérisation des reprises et taux pour les sortants 2011 et 2012

Les différents types de reprises ont été caractérisés en combinant plusieurs critères :

**POURSUITE / « Expertise technique »** : poursuite à un niveau supérieur dans le même GFE ou un GFE proche ou en mention complémentaire.

**CONNEXE / « Polyvalence »** : en cas de réussite et poursuite dans le même GFE ou un GFE proche mais à un niveau

inférieur ou égal.

En cas d'échec, lorsqu'il y a poursuite à un niveau inférieur ou égal, deux cas de figure :

**REDOUBLEMENT** : même diplôme

**REBOND** : dans un diplôme proche

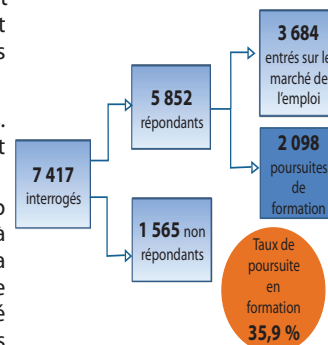
Enfin, quel que soit le niveau, quand la reprise s'opère dans un GFE ou une NSF totalement différents sans suite logique apparente, on parle de réorientation.

### ENCART METHODOLOGIQUE

Mis en place à la demande du Conseil régional de Haute-Normandie, le dispositif Seine vise à évaluer l'entrée dans la vie active des apprentis dans les premières années suivant la fin du contrat d'apprentissage. Réalisée par les CFA de Haute-Normandie, l'enquête portait sur l'ensemble des apprentis présents au 31/12/2011 et qui ont quitté le CFA au cours ou à la fin de l'année 2012, qu'ils soient diplômés ou non. Ils ont été interrogés sept mois après leur sortie de formation. Chaque répondant présente son parcours d'insertion et l'ensemble des situations qu'il a connues entre le 1er juillet 2012 et le 31 janvier 2013.

7 417 jeunes ont été interrogés. 78,9 % ont répondu, soit 5 852 personnes. Parmi cette population, 3 754 sont entrés sur le marché de l'emploi et ne sont pas analysés dans cette étude.

En 2009, les jeunes en poursuite de formation ne faisaient pas partie du champ de l'enquête Seine : ils n'avaient pas été interrogés et le taux était évalué à partir de données fournies par le Rectorat. Le taux de réponse à l'enquête a fortement augmenté à partir de la deuxième édition. Parallèlement à ce taux de réponse élevé, le taux de poursuite de formation a pu être réévalué et avoisine 35 %. A noter que les redoublants sont théoriquement exclus du champ de l'enquête. Cependant, certains d'entre eux demeurent dans la base d'interrogation, le CFA ne disposant pas toujours de l'information lorsque le jeune redouble dans un autre établissement et sous un autre statut (scolaire ou étudiant). 8,6 % des jeunes en poursuite de formation peuvent être classés comme redoublants (7,5 % pour les poursuites 2011).



## Collection Repères du CREFOR

Téléchargeable sur le site du CREFOR

<http://www.crefor-hn.fr>

### Contactez le Crefor :

Pôle Régional des Savoirs  
115, boulevard de l'Europe  
BP 1152  
76 100 Rouen

Publication gratuite

ISSN : 2114 - 0723

Directeur de publication :

Luc Chevalier

Enquête réalisée par :

Christèle Rébillon,  
Chargée de projets enquêtes

Reproduction autorisée sous conditions de mentionner la source

Ces travaux bénéficient d'un financement spécifique de la Région Haute-Normandie

